

Stage pratique de 1 jour(s)
Réf : TMS

Participants

Responsable RH, membre du service du personnel.

Pré-requis

Aucune connaissance particulière.

Dates des sessions

CLASSE A DISTANCE

02 avr. 2021, 01 oct. 2021

PARIS

02 avr. 2021, 01 oct. 2021

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices à réaliser (50 à 70% du temps).

Compétences du formateur

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.

- A l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.

- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a

Prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques

Cette formation vous présentera les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) et vous apprendra à identifier les facteurs de risques. Vous serez capable de travailler avec tous les partenaires internes et externes à l'entreprise pour réduire les TMS et leurs conséquences financières, humaines et organisationnelles.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les TMS, leurs conséquences pour les salariés et l'entreprise
Identifier les facteurs de risque des TMS pour les prévenir et les gérer
Mettre en œuvre une démarche préventive des TMS
Détecter les signes de la survenue de TMS pour anticiper les actions à mettre en place
Suivre et accompagner les salariés affectés par les TMS

1) Connaître les TMS et leurs facteurs de risque

2) Mettre en œuvre une démarche préventive des TMS

3) Repérer les signes précurseurs et les éléments déclencheurs de TMS

4) Suivre et accompagner les salariés affectés par les TMS

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. De nombreuses études de cas concrets viendront illustrer les apports théoriques.

1) Connaître les TMS et leurs facteurs de risque

- Définir les Troubles Musculo Squelettiques (TMS), les principales pathologies, leur évolution.
- Identifier les étapes et les conséquences d'une déclaration en maladie professionnelle (coût direct, indirect).
- Connaître les facteurs de risque (gestes répétitifs, postures, sensibilité individuelle...).
- Comprendre l'implication des facteurs organisationnels et du stress dans la genèse des TMS.

Etude de cas

A partir de documents iconographiques de postes de travail, lister des facteurs de risque susceptibles d'entraîner des TMS.

2) Mettre en œuvre une démarche préventive des TMS

- Connaître les étapes pour construire une action de prévention (phases de dépistage et d'identification des risques).
- Constituer un groupe de travail pour rédiger ensemble un plan d'actions.
- Etablir les liens entre les TMS et la pénibilité au travail.
- Intégrer les Troubles Musculo Squelettiques dans le document unique (DUE).

Etude de cas

A partir de situations de travail, définir les étapes de la mise en place d'une action de prévention.

3) Repérer les signes précurseurs et les éléments déclencheurs de TMS

- Identifier des indicateurs d'alerte de difficultés au travail.
- Connaître les éléments déclencheurs de la survenue de TMS.
- Comprendre les réactions face au changement pouvant contribuer à la survenue de TMS.

Mise en situation

Votre entreprise va subir des changements dans la production (changement d'organisation ou de production), quelles actions mettre en place pour prévenir l'apparition de TMS avant ce changement ?

4) Suivre et accompagner les salariés affectés par les TMS

- Appréhender le statut de travailleur handicapé.
- Observer les étapes du retour à l'emploi.
- Recourir à l'aide du médecin du travail.
- Favoriser le maintien dans l'activité et éviter l'inaptitude.

Réflexion collective

Comment permettre un retour à l'emploi d'un salarié atteint de TMS ?

bien assisté à la totalité de la session.